

# HORIZON A10

AMÉNAGEMENT À 2X3 VOIES DE L'AUTOROUTE A10 ENTRE VEIGNÉ ET SAINTE-MAURE-DE-TOURAINÉ

## CHANTIER

UN NOUVEAU VIADUC  
ET DES CHAUSSÉES  
TRANSFORMÉES / P.2

## PORTRAIT

NICOLAS GASPARD,  
UN « POLICIER »  
SINGULIER / P.7

## ACOUSTIQUE

PREMIERS ÉCRANS ULTRA-BAS  
CARBONE : UNE INNOVATION  
DE POINTE / P.8

MAGAZINE D'INFORMATION

N°09

SEPTEMBRE 2022



# Préserver la ressource en eau

L'EAU, UN BIEN COMMUN  
À CHAQUE PHASE DU  
CHANTIER / P.4



# ÉDITO

**ALOÏS  
CHARPENTIER**

CHARGÉ DE MISSION,  
VINCI AUTOROUTES



**L**a qualité et la quantité de la ressource en eau deviennent une préoccupation du quotidien. L'aménagement de l'A10 entre Veigné et Sainte-Maure-de-Touraine s'emploie à les préserver en améliorant l'insertion environnementale de l'autoroute. Pour cela, VINCI Autoroutes réalise les travaux en conciliant infrastructures de pointe et prise en compte de la ressource en eau, essentielle au bien commun. Deux réseaux d'assainissement différenciés sont créés, des traversées hydrauliques comprenant des aménagements pour la faune sont installées et 26 mesures environnementales sont mises en œuvre et suivies dans la durée.

L'environnement de l'autoroute, au sens large, va se trouver amélioré grâce à de nouvelles installations acoustiques. Les travaux démarrent pour équiper, sur 24 kilomètres, l'intégralité des voies de la couche de roulement. Cette ultime couche d'enrobés aura des propriétés phoniques réduisant le son de l'autoroute. À Saint-Épain, un nouveau type d'écrans acoustiques est expérimenté. Constitués à partir de béton ultra-bas carbone, ils ont été installés sur 700 mètres dans le prolongement du viaduc du Courtineau. Ce dernier est d'ailleurs ouvert à la circulation depuis juin 2022.

En tant que pilote sur l'opération, j'apporte une attention particulière à la dimension humaine du projet. Les clauses d'insertion professionnelle incluses dans les contrats de travaux sont un succès. Aujourd'hui, nous avons dépassé notre objectif (près de 90 000 heures d'insertion) et permis à 72 personnes de retrouver le chemin de l'emploi. C'est la concrétisation de l'engagement de VINCI Autoroutes, rendu possible grâce à la volonté des entreprises de travaux – groupements représentés par Colas Projects, GTM et ETPO –, des encadrants sur le terrain et du CREPI Touraine qui nous accompagne.

En cette rentrée 2022, nous poursuivons les travaux dans l'échange avec toutes les parties prenantes du territoire. Je vous souhaite une agréable lecture de ce 9<sup>e</sup> numéro d'HORIZON A10.

**NOUVEAU**

## LA CARTE INTERACTIVE

**3<sup>e</sup> voie, ouvrages d'art, bassins, protections acoustiques, environnement, mobilités douces et archéologie : découvrez la carte interactive des travaux sur le site internet du projet !**

**[A10-VEIGNE-STE-MAURE.FR](http://A10-VEIGNE-STE-MAURE.FR)**



 **CHANTIER**

# UN NOUVEAU VIADUC ET DES CHAUSSÉES TRANSFORMÉES

**TRAVAUX** → Le tout nouveau viaduc du Courtineau est ouvert à la circulation, les accès à deux aires de services ont été modernisés et la 3<sup>e</sup> voie continue son avancée.

## Top départ pour le viaduc du Courtineau

En juin 2022, voitures et camions ont roulé pour la première fois sur le nouveau viaduc du Courtineau. Cette mise en service ouvre la voie aux travaux de modernisation sur les deux viaducs existants. Ils consistent à réaliser l'assainissement des ouvrages, une nouvelle couche de roulement sur la chaussée et à installer de nouvelles barrières de sécurité. Enfin, 290 mètres d'écrans acoustiques supplémentaires seront installés au profit des habitants de la vallée.

## Nouveau look pour une nouvelle aire

Les aires de services de La Fontaine Colette et de Sainte-Maure-de-Touraine ont été raccordées à l'autoroute. Les glissières de sécurité, la chaussée et l'assainissement sont à présent réaménagés pour un plus grand confort d'accès et une sécurité renforcée.





### VIADUC DU COURTINEAU OUVERT À LA CIRCULATION



Aires de services de  
La Fontaine Colette et de  
Sainte-Maure-de-Touraine



Glissières de sécurité,  
chaussées et assainissement  
remis à neuf

### Cadre de vie : des enrobés à propriétés acoustiques

La 3<sup>e</sup> voie est construite sur les 24 km du chantier. Dernière étape et non des moindres, la réalisation de la couche finale d'enrobés. Conformément aux engagements pris par VINCI Autoroutes, les enrobés ont des propriétés phoniques adaptées à la conduite à 130 km/h. Cette couche est appliquée à l'aide d'engins de chantiers appelés « finisseurs » qui étalent les enrobés à plus de 160°C sur les trois voies de circulation et la bande d'arrêt d'urgence. Les opérations se tiennent pendant cinq semaines à partir du 26 septembre 2022. Des basculements de circulation et des travaux de nuit sont à prévoir à Veigné et au nord de Sorigny. Une seconde phase se tiendra en 2023 au sud de la barrière de péage. ■



Compacteur



Finisseur

**24 km**  
d'enrobés à propriétés acoustiques



### INSERTION PROFESSIONNELLE : 100 % SUCCÈS !

89840 heures d'insertion. C'était l'objectif visé par VINCI Autoroutes pour soutenir l'emploi local et l'inclusion professionnelle sur le chantier d'aménagement de l'A10 entre Veigné et Sainte-Maure-de-Touraine. Cet objectif ambitieux a été atteint au printemps 2022, bénéficiant à 72 personnes.



**Jules Sicurani,**  
coordinateur au CREPI  
Touraine (club régional  
d'entreprises partenaires  
de l'insertion)

« Cette démarche volontaire et engagée par VINCI Autoroutes a largement été partagée par les entreprises œuvrant pour les travaux de l'A10. À présent, notre objectif est de consolider les parcours des personnes en insertion et de les maintenir dans l'emploi. »



# L'EAU, UN BIEN COMMUN À CHAQUE PHASE DU CHANTIER

**ENVIRONNEMENT** → La question de l'eau est un pan essentiel du projet d'aménagement de l'A10 entre Veigné et Sainte-Maure-de-Touraine. Conformément à la réglementation, la construction de bassins, l'aménagement d'ouvrages hydrauliques ou la mise en œuvre de mesures environnementales contribuent à réaliser une autoroute respectueuse de la ressource en eau.

## Améliorer la qualité de l'eau grâce à deux réseaux d'assainissement

C'est une avancée majeure. Avec l'aménagement de l'A10, deux réseaux d'assainissement indépendants sont créés : un réseau des eaux pluviales et un réseau pour les eaux de chaussées. Le premier est composé de sept bassins d'écrêtement qui régulent les eaux de pluie ruisselant sur les bassins versants naturels<sup>1</sup> avant de les rendre à l'environnement. Le second compte 19 bassins multifonctions qui confinent les eaux de l'autoroute avant de les rejeter, une fois propres, dans un cours d'eau à proximité<sup>2</sup>. Ces 26 bassins ont une forme et des dimensions étudiées au cas par cas pour éviter de surcharger le milieu naturel et ainsi, prévenir des inondations.



<sup>1</sup> En géographie, un bassin versant est une zone de collecte des eaux par un cours d'eau et ses affluents.

<sup>2</sup> Retrouvez la carte des bassins sur [a10-veigne-ste-maure.fr](http://a10-veigne-ste-maure.fr)

<sup>3</sup> Ensemble de la végétation boisée qui se développe sur les bords des cours d'eau



## Respecter les écoulements grâce aux traversées hydrauliques

14 ouvrages de traversée permettent de laisser passer l'eau de part et d'autre de l'autoroute. Leur objectif est d'assurer la continuité des cours d'eau provenant des bassins versants naturels. Ces zones comportent des enjeux hydrauliques et écologiques forts. Pour y répondre, certains ouvrages ont bénéficié d'aménagements pour préserver les écosystèmes à proximité de l'autoroute. C'est le cas sur le ruisseau de Longue Plaine à Sorigny, avec la création de passages pour la petite faune.





# 1 000 mètres

de cours d'eau  
renaturés



Assurer la reproduction  
des espèces grâce aux  
travaux de renaturation

Trois ruisseaux sont renaturés dans le cadre de mesures environnementales : la Manse (2021), le Longue Plaine (2022) et le Montison (2023). Le réaménagement de leur lit, des berges et de la ripisylve<sup>3</sup> assurent une continuité écologique pour le transport de sédiments et la circulation des poissons. Ils participent ainsi au maintien de la vie aquatique en préservant les habitats et les espèces comme le chabot ou la truite fario. VINCI Autoroutes s'attache à concevoir ses projets environnementaux en concertation avec le territoire. À ce titre, des conventions ont été signées avec les riverains et les exploitants agricoles.



**Emeric Henry,**  
chargé de mission  
VINCI Autoroutes

« Nous avons engagé un dialogue pour conventionner ou acquérir des terrains susceptibles d'accueillir les mesures environnementales compensatoires. »

Pile du viaduc de l'Indre parallèle  
à l'écoulement de la rivière



## UN PROJET ADAPTÉ

Les plans initiaux du nouveau viaduc de l'Indre prévoyaient des piles perpendiculaires au tablier. Pour respecter l'écoulement naturel de la rivière, le projet a été modifié. Les appuis ont finalement été construits parallèlement au cours d'eau afin d'assurer la transparence hydraulique et écologique de l'ouvrage.



**Jean-Paul Borg,**  
chef de projet hydraulique,  
Ingérop (maîtrise d'œuvre)

« Dans ce projet comme dans tous les autres, la ressource en eau doit être préservée pour le bien commun. Si l'on protège l'eau, on protège la vie. »

## 6 mares

créées pour favoriser  
la reproduction  
des amphibiens





# 40 ESPÈCES PROTÉGÉES

Grenouilles rieuses, tritons crêtés, brochets, agrion de mercure (demoiselle) ou encore fritillaire pintade (plante herbacée)...

Au total, 30 espèces animales et 10 espèces végétales protégées ont été recensées entre Veigné et Sainte-Maure-de-Touraine. Pour les préserver, des mesures environnementales sont mises en œuvre, par exemple en adaptant le calendrier des travaux. Ainsi, le défrichage et le débroussaillage ne sont pas autorisés lors des périodes de nidification ou de reproduction de certaines espèces. Enfin, un rapport scientifique et écologique dresse chaque année le suivi des mesures déployées pour protéger la faune et la flore locales.



Grenouille verte  
(Pelophylax sp)

# UN « POLICIER » SINGULIER

Nicolas Gaspard est chargé de la police de l'eau au sein de la direction départementale des Territoires (DDT). Sa mission est de veiller à l'application de la réglementation en Indre-et-Loire en ce qui concerne la préservation de l'environnement et la gestion durable des eaux.

## Quel est le rôle de la direction départementale des Territoires dans le cadre de l'aménagement de l'A10 ?

La DDT est un service de l'État qui officie auprès du préfet de département. L'une de ses missions est de préserver les milieux naturels, conformément à la loi sur l'eau. En tant que chargé de la police de l'eau à la DDT, mon rôle est de veiller à la bonne application des mesures environnementales prescrites par l'arrêté du 24 juillet 2018 qui autorise les travaux d'aménagement de l'A10 entre Veigné et Sainte-Maure-de-Touraine.

## En quoi consiste votre suivi au quotidien ?

Sur ce chantier, j'interviens particulièrement sur les rejets d'eaux pluviales. En phase travaux, j'instruis les dossiers d'assainissement provisoire que me transmet VINCI Autoroutes. 80 bassins provisoires traitent les eaux

pluviales des installations de chantiers (base vie, zone de stockage de matériels, zone de circulation des engins, etc.). Ensuite, je m'assure sur le terrain que les bassins soient conformes. En phase d'exploitation, les eaux seront récupérées par 26 bassins définitifs pour maintenir le bon état écologique des cours d'eau et pour préserver les biens et les personnes qui se situent en aval de l'infrastructure. Je m'assure que chaque bassin respecte les caractéristiques inscrites dans l'arrêté (volume, surface de fond, débit de fuite, hauteur d'eau).

## Selon vous, quels sont les principaux enjeux de ce chantier ?

Le principal enjeu environnemental est d'élargir une infrastructure existante en appliquant le principe « éviter, réduire, compenser ». Dans un premier temps, on doit éviter au maximum les impacts sur l'environnement. Ensuite, on réduit les effets, par exemple en diminuant les emprises du chantier. Dans un troisième temps, lorsque l'on n'a pas pu éviter ou réduire, on compense par des mesures environnementales. C'est un vrai travail d'échanges et de conciliation entre le maître d'ouvrage VINCI Autoroutes, le maître d'œuvre Ingérop et les entreprises travaux car chaque situation est différente. Il faut constamment s'adapter et c'est ce que je trouve intéressant.

## Quelle est votre priorité ?

Je veille sur l'intégralité des 24 km du chantier mais la priorisation se fait surtout au niveau des cours

# 4 cours d'eau

enjambés par l'A10  
entre Veigné et  
Sainte-Maure-de-Touraine :

- ▶ l'Indre
- ▶ le Courteveau
- ▶ la Manse
- ▶ le Longue Plaine

# 26 mesures

pour protéger  
l'environnement :

- ▶ 3 mesures d'évitement
- ▶ 16 mesures de réduction
- ▶ 7 mesures compensatoires selon le principe « éviter, réduire, compenser » (ERC)

d'eau (en cas de risque de pollution) et des zones sensibles (présence d'espèces protégées). J'interviens aussi sur l'application des mesures environnementales compensatoires, notamment pour la création d'une frayère pour les brochets à Veigné, la restauration de ruisseaux favorables aux espèces locales comme le chabot ou la truite ou encore, sur la restauration de 12 hectares de milieux humides. Notre priorité est de vérifier la mise en œuvre et le fonctionnement de ces compensations sur le terrain et dans le temps. ■

## « C'est un vrai travail d'échanges et de conciliation. »

 **NICOLAS GASPARD,**  
CHARGÉ DE LA POLICE DE L'EAU,  
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES (DDT)





Écrans : face matricée  
côté habitations



Écrans : face acoustique  
côté autoroute



EN VIDÉO SUR  
[A10-VEIGNE-STE-MAURE.FR](https://www.a10-veigne-ste-maure.fr)

# PREMIERS ÉCRANS ULTRA-BAS CARBONE : UNE INNOVATION DE POINTE

À Saint-Épain, 700 mètres d'écrans acoustiques ont été installés pour préserver les habitations du lieu-dit Pimont. Innovation majeure, il s'agit des premiers écrans 100 % ultra-bas carbone sur le réseau VINCI Autoroutes.

Dans le cadre de son plan ambition environnement 2030, VINCI Autoroutes s'engage à décarboner ses infrastructures. En juin et septembre 2022, 173 panneaux ont été installés dans la continuité du viaduc du Courteveau. Mesurant chacun 3 mètres de haut et 4 mètres de large, ces écrans sont fabriqués à partir de matériaux à très faible émission de gaz à effet de serre.

## Une technologie d'avenir...

Les panneaux ultra-bas carbone utilisent une technologie de ciment qui réduit drastiquement les émissions de CO<sub>2</sub>\*. L'écran est constitué de deux faces : côté autoroute, la partie absorbante est composée de béton de bois. Côté habitations, du béton frais a été coulé dans un moule matricé contenant une cage d'armature, pour créer la face en béton armé. En complément, les panneaux sont tenus par des poteaux en acier 100 % recyclé et réalisés à partir d'énergies vertes. Pour aller encore plus loin, les poteaux sont recouverts de peinture à l'eau sans émission de composés organiques volatiles (COV) qui protège l'acier.

## ... dans un paysage rural

VINCI Autoroutes porte une attention particulière à l'intégration de ses infrastructures dans l'environnement. Pour concevoir la face visible depuis les habitations, un maître d'œuvre et un architecte ont œuvré au design des écrans, lui donnant un aspect bois qui s'intègre au paysage rural de Saint-Épain. ■

\* Utilisation d'un ciment avec 0 % de clinker, fabriqué à froid à base de co-produits et déchets industriels



**Sandra Lafay,**  
cheffe de projet VINCI  
Autoroutes

« À chaque étape de la vie d'un projet, nous faisons en sorte d'aller plus loin dans la diminution des gaz à effet de serre. »



**Clément Blanc,**  
directeur général de  
l'usine Capremib

« Nous avons réalisé la partie acoustique et la partie structurelle en 100 % béton décarboné ce qui permet de diviser par trois l'empreinte carbone de nos fabrications. »

**- 60 %**  
d'émissions de CO<sub>2</sub>  
par rapport à un béton  
traditionnel

### HORIZON A10, SEPTEMBRE 2022, NUMÉRO 09

Service Communication VINCI Autoroutes - Réseau COFIROUTE - 1 Chemin des Touches, 37170 Chambray-lès-Tours.

Directeur de publication **Eric SAUNER**. Crédits photos VINCI Autoroutes, Guillaume Souvant, MITHRA VISION, Une Image A Part.

Conception rédaction **ALREA** Mise en pages **EFIL** - [www.efil.fr](http://www.efil.fr) Impression Imprimerie Gibert Clarey, labellisé Imprim'vert

Toute reproduction de ce document devra mentionner la source Horizon A10.



Restez informé  
[www.a10-veigne-ste-maure.fr](http://www.a10-veigne-ste-maure.fr)

N° Vert 0 805 690 163

